



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesures de transition écologique

Question au Gouvernement n° 3909

Texte de la question

MESURES DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Sermier.

M. Jean-Marie Sermier. Madame la ministre de la transition écologique, le réchauffement climatique est indéniable et les membres du groupe Les Républicains partagent cette réalité. Il y a urgence à agir.

Malheureusement, dans le prolongement de la mise en scène de la Convention citoyenne pour le climat, la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets n'est qu'un gigantesque artifice de communication.

Nous rêvions d'une loi historique, capable de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, à même de donner du sens à une politique environnementale comparable aux mesures issues du Grenelle de l'environnement engagé par Jean-Louis Borloo et Nicolas Sarkozy. Notre déception est immense...

M. Raphaël Schellenberger. Immense !

M. Jean-Marie Sermier. ...devant ce texte rabougri que nous pourrions résumer en trois mots : culpabilisation, interdiction, taxation.

Vous interdisez les centres-villes aux Français qui n'ont pas les moyens de s'acheter une voiture neuve. Selon vous, les pauvres ruraux ne doivent pas venir polluer l'air des grandes agglomérations.

M. Raphaël Schellenberger. Eh oui !

M. Pierre Cordier. Vous opposez les territoires !

M. Jean-Marie Sermier. Plutôt que d'interdire, faites en sorte qu'une production massive de véhicules décarbonés soit proposée à la vente à des prix raisonnables. Travaillez sur les biocarburants, sur l'électricité, sur l'hydrogène, c'est ce que les députés du groupe Les Républicains proposent aux Français !

Vous taxez les transporteurs routiers, alors qu'ils n'ont aucune solution technique pour rejeter moins de CO2. Pire, vous faites réapparaître l'écotaxe que les bonnets rouges avaient réussi à écarter.

Que cherchez-vous réellement ? À faire rentrer de l'argent dans les caisses ou à protéger la planète ? Alors que nous proposons un reste à charge zéro pour les familles les plus modestes, vous taxez les Français qui n'auront pas les moyens d'isoler leur logement. Mais que vous ont donc fait les classes populaires pour mériter un pareil

traitement ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

M. Pierre Cordier. Ils n'aiment pas le peuple !

M. Jean-Marie Sermier. Décidément, notre vision de la protection de l'environnement est bien différente de la vôtre. Allez-vous en finir, madame la ministre, avec cette culpabilisation permanente et enfin écouter les Français qui travaillent au service d'une écologie positive et de la croissance verte ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique.

Mme Barbara Pompili, ministre de la transition écologique. Vous tombez dans la posture et les grands mots : culpabilisation, taxation, etc. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) On nous reproche aussi de ne pas aller assez loin, de ne rien faire à travers ce projet de loi. Mon souhait est que nous fassions enfin ce qu'il faut, face au changement climatique.

Face au changement climatique, nous devons protéger les plus fragiles.

M. Jean-Marie Sermier. Eh oui !

Mme Barbara Pompili, ministre . Pour cela, nous devons les aider à être des acteurs de la transition écologique et à se déplacer également. Pour ce faire, nous les accompagnons en mettant en place un système de bonus, des primes à la conversion afin qu'ils puissent acquérir des voitures moins polluantes, notamment des voitures électriques, qui permettront, en outre, de développer l'industrie automobile française.

Ces bonus...

M. Pierre Cordier. Il n'y a que des malus !

Mme Barbara Pompili, ministres'appliquent aussi aux voitures de seconde main, qui ne sont pas neuves. Nous favorisons ainsi un parc de véhicules pas ou très peu polluants, accessibles à tous.

Les zones à faible émission, monsieur le député, permettront de baisser de 40 %, d'ici à cinq ans, l'exposition à la pollution des enfants qui, aujourd'hui, sont le nez dans les pots d'échappement.

M. Raphaël Schellenberger. C'est de la caricature !

M. Pierre Cordier. Et le bilan carbone des éoliennes !

Mme Barbara Pompili, ministre . Voilà ce que nous parviendrons à obtenir, dans les années à venir, grâce aux mesures que nous proposons.

Nous allons aussi aider les gens à rénover leur logement, ce qui veut dire que leurs factures de chauffage vont enfin baisser et qu'ils vont enfin ne plus grelotter l'hiver ni avoir trop chaud l'été. Pour ce faire, nous allons instaurer un accompagnement individualisé,...

M. Jean-Marie Sermier. Encore des listes d'attente !

Mme Barbara Pompili, ministrec'est-à-dire que toute personne pourra se faire aider pour faire un diagnostic, un plan de financement puis les travaux avec des artisans formés.

Concernant le reste à charge,...

M. Jean-Marie Sermier. Il n'y en a pas !

Mme Barbara Pompili, ministreje vous invite à suivre les débats qui vont avoir lieu dans les prochaines semaines. C'est grâce à cette majorité que le reste à charge ne sera plus un problème pour les personnes les plus en difficulté. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Sermier](#)

Circonscription : Jura (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3909

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : Transition écologique

Ministère attributaire : Transition écologique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [31 mars 2021](#)